



Frais à facturer
Section maternelle et primaire
août 2023 à juillet 2024

Conformément au prescrit de l'article 100 du décret missions du 24 juillet 1997, vous trouverez ci-après l'estimation des frais facturés pour la période scolaire : **août 2023 à juillet 2024**

	Description	Quantité	Prix	Total
1. Frais scolaires obligatoires facturés en fin de mois par l'école (via la BAL de votre enfant)				
Activités culturelles et sportives	Jogging (Primaire) et journée sportive	1	3€	3€
	Apper:sécurité routière (M3 à p6)	1	3€	3€
	PlanèteMômes Benoit Marenne (tous)	1	5€	5€
	Spectacles/théâtre/exposition (tous)	2	10€	20€
	Excursion (tous)	2	30€	60€
	Découvertes scientifiques (tous)	2	10€	20€
Activités extérieures	Classes découvertes VERTES ou MER (P5/P6 ou P1/P2)	1	MAX 350€	350€
	Sorties pédagogiques P1 à P6	4		60€
	Sortie pédagogique (maternelle)		15€	50€
2. Frais scolaires facultatifs facturés en fin de mois par l'école (via la BAL de votre enfant)				
Tenue sportive	Logo flocage	1	1€	1€
Achats groupés : abonnement à une revue	Averbode	1	+/-50€	50 €
	Dopido	1		
	Dokadi	1		
	Dorémi	1		
	Bonjour	1		
	Dauphin	1		
	Tremplin	1		
	Ouistilivres	1		
	TireLire	1		
	Récit-Express			
		Journal des enfants (P5/P6)		
	Trimestriel	1	+/30-€	
	Annuel	1	+/- 67€	
3. Hors missions d'enseignement. Tarif des services proposés				
Repas	Maternelle	par	3.8€	
	Primaire	repas	4.5€	
Potage	Maternelle et Primaire	1	0.50€	
Photos scolaires	Individuelles	1	16€	16€
	Classes	1	5€	5€
Abonnement	Ecole des Loisirs	1	40€	40€
	Destination vacances	1	40€	40€
Collations communes	Fruits M1 à P6 pour les récréations du matin	Prix par unité	0.35€	Forfait 43 € PR 53 € MAT
Bibliothèque communale	Prêt de livres	1	3 €	3€
Garderies(matin et soir) : Ces frais de garderie seront facturés et envoyés par courrier par l'ASBL Récréagique en fin de chaque mois (0.048€ par minute)-mercredi 6€ - journée péda 10€				